

LE DROIT À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un droit humain
fondamental stipulé par
l'ONU et l'OIT, reconnu
par des traités régionaux
et de nombreuses
constitutions nationales

Une collection du
Programme Droits
Humains du Centre
Europe - Tiers Monde
(CETIM)



CETIM

Remerciements

Cette brochure a bénéficié de l'appui de la Direction du développement et de la coopération - Suisse (DDC), de l'Etat et de la Ville de Genève, du Canton de Vaud, de la Ville de Lausanne, des Communes de Plan-les-Ouates, Vernier, Confignon, Lancy, Carouge, Meyrin et Onex. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Droits Humains du CETIM 2011-2013.

Par ailleurs, a apporté sa contribution à cette recherche Monsieur Romain Simona.

Droit de reproduction

Cette brochure est disponible en français, anglais et espagnol. Sa reproduction et/ou sa traduction dans d'autres langues sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer le CETIM.

Le Droit à la sécurité sociale

© *Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)*

ISBN : 978-2-88053-095-2

Genève, novembre 2012

Graphisme de couverture: Régis Golay

CETIM

6 rue Amat, 1202 Genève, Suisse

Tél. +41 (0)22 731 59 63

Fax +41 (0)22 731 91 52

E-mail : contact@cetim.ch

Site internet : www.cetim.ch

Brochures de la collection déjà publiées

- Le droit à l'alimentation (2005)
- Sociétés transnationales et droits humains (2005)
- Pour un Protocole additionnel au PIDESC ! (2005)
- Le droit à la santé (2006)
- Personnes déplacées dans leur propre pays (2007)
- Le droit au développement (2007)
- Le droit au logement (2007)
- Dette et droits humains (2007)
- Lutte anti-terroriste et respect des droits humains (2007)
- Le droit au travail (2008)
- Le droit à l'éducation (2009)
- Le droit des peuples à l'autodétermination (2010)
- Le droit à la non-discrimination (2011)

*Le **Programme droits humains** du CETIM se consacre à la défense et à la promotion de tous les droits humains, les considérant totalement indissociables et indivisibles. Il met tout particulièrement l'accent sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur le droit au développement, qui demeurent largement délaissés. Il vise notamment à lutter contre l'impunité de leurs multiples violations et à aider les collectivités, groupements et mouvements sociaux qui en sont les victimes à faire entendre leurs voix et valoir leurs droits.*

*Cette **collection** de brochures didactiques souhaite fournir une meilleure connaissance des textes (conventions, traités, déclarations, etc.) et mécanismes officiels existants à toutes celles et tous ceux qui luttent et se mobilisent pour qu'ils soient enfin appliqués.*

Sélection parmi les dernières publications du CETIM

- *Hold up sur l'alimentation. Comment les sociétés transnationales contrôlent l'alimentation du monde, font main basse sur les terres et détraquent le climat*, GRAIN (2012)
- *La propriété intellectuelle contre la biodiversité ? Géopolitique de la diversité biologique*, ouvrage collectif (2011)
- *La santé pour tous ! Se réapproprier Alma Ata*, ouvrage collectif (2007)
- *Quel développement ? Quelle coopération internationale ?* Ouvrage collectif (2007)
- *ONU : droits pour tous ou loi du plus fort ? Regards militants sur les Nations Unies*, ouvrage collectif (2005)

SOMMAIRE

Introduction

I. Définition et contenu du droit à la sécurité sociale

II. Eléments constitutifs du droit à la sécurité sociale

- A) Disponibilité d'un système de sécurité sociale
- B) Couverture des risques et aléas sociaux
- C) Adéquation du système de sécurité sociale
- D) Accessibilité du système de sécurité sociale
- E) Liens avec d'autres droits

III. Normes pertinentes

- A) A l'échelle internationale
- B) A l'échelle régionale

IV. Obligations des Etats et mise en œuvre au niveau national

- A) Obligations des Etats
 - 1. Questions de moyens et ressources au niveau national
 - 2. Obligations internationales des Etats
 - 3. Manquements des Etats à leurs obligations en matière du droit à la sécurité sociale
- B) Exemples de mise en œuvre au niveau national
 - 1. Chili
 - 2. Suisse
 - 3. Chine
 - 4. Rwanda

V. Mécanismes de contrôle

- A) Au niveau national
- B) Au niveau régional
- C) Au niveau international

VI. La sécurité sociale comme rempart contre la pauvreté et les inégalités

Conclusion

Annexe : instances auxquelles on peut s'adresser